

CONCERTATION

16 octobre - 20 novembre

Aménagement RD 7

SURESNES - SAINT-CLOUD

Quais Léon-Blum - Marcel-Dassault - Président-Carnot
Place Georges-Clemenceau

Donnez votre avis



EXPOSITIONS

Hall de l'Hôtel de Ville

Saint-Cloud

Permanence
mardi 7 novembre
de 15h à 20h

Suresnes

Permanence
vendredi 10 novembre
de 15h à 20h

RÉUNIONS PUBLIQUES

Saint-Cloud - 3 bis, rue d'Orléans

Le Carré • 8 novembre • 20h30

Suresnes - Place de la Mairie

Salle des fêtes • 13 novembre • 19h

Aménagement RD7

Suresnes | Saint-Cloud

Un contexte favorable

Le projet d'aménagement de la RD7 s'étend du parc du Château à Suresnes jusqu'à la place Georges-Clemenceau à Saint-Cloud.

Dans le cadre de cette concertation les améliorations proposées permettent de réaliser des aménagements qualitatifs sur cet itinéraire reliant La Défense à Issy-les-Moulineaux et de compléter ceux déjà réalisés entre 2013 et 2016 sur la Vallée Rive Gauche à Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres.



LES ENJEUX



La fluidité du trafic, la sécurisation des carrefours, l'intégration des circulations douces, la mise en valeur du patrimoine et la libération de l'accès aux berges, sont autant de lignes directrices pour améliorer le cadre de vie des Alto-Séquanais.

REDESSINER L'ESPACE PUBLIC

Améliorer les mobilités

- Accueillir l'ensemble des modes de déplacement (piétons, vélos) par des cheminements adaptés avec un itinéraire cyclable en site propre et des parcours piétons confortables.
- Favoriser la desserte du tissu économique en harmonisant la largeur de chaussée à deux files par sens, tout en simplifiant les itinéraires et en améliorant la signalétique.

Ouvrir la ville sur la Seine

- Réaliser une promenade piétonne paysagère.
- Revaloriser le panorama sur les berges en améliorant la qualité végétale des talus et créer de larges ouvertures visuelles sur la Seine.

Mettre en valeur le patrimoine

- Mettre en lumière les points d'intérêt (viaduc, souterrain, place, monument).
- Installer une signalétique différenciée entre les multiples zones d'intérêt (monument, centre-ville, entreprises, itinéraires).
- Améliorer l'accessibilité aux futures Archives départementales situées dans la caserne Sully.



Aménagement RD7
Suresnes | Saint-Cloud

Allée de Longchamp >> Rue Louis-Blériot

CIRCULATIONS DOUCES



Un trottoir dédié continu, confortable et libéré du stationnement actuel, sera aménagé sur toute la section. Une piste cyclable bidirectionnelle implantée sur le trottoir permettra de relier les deux communes. Son positionnement côté ville favorisera la desserte du tissu local.

Une chaussée repensée en deux files de circulation par sens assurera une continuité du nombre de files du nord au sud permettant de décongestionner l'axe, notamment aux heures de pointe.

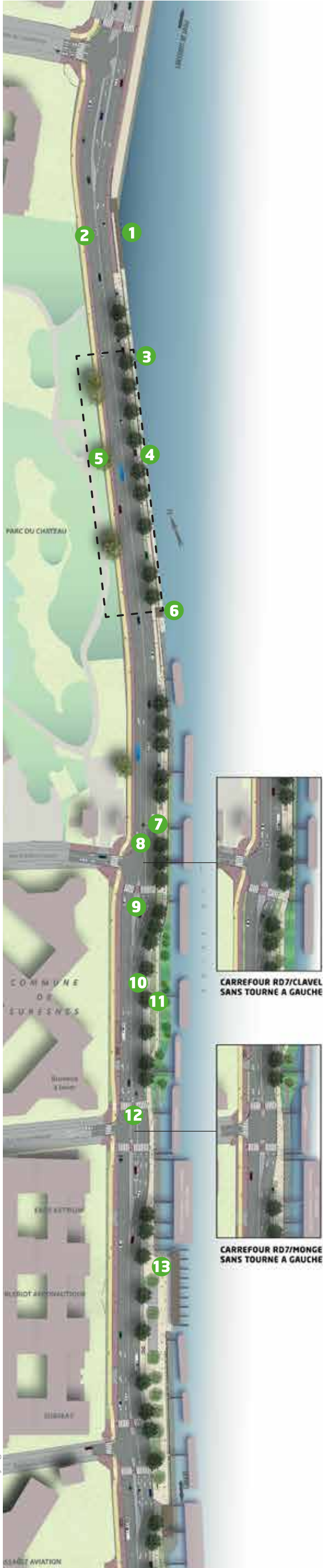
PROMENADE PAYSAGÈRE



Des espaces verts ponctuent les arbres d'alignement et particulièrement au débouché de la rue Frédéric-Clavel avec des vues sur le fleuve.



Les parkings des entreprises au débouché de la rue Blériot seront réorganisés de façon à libérer pour le piéton un panorama sur la Seine et le bois de Boulogne.



- 1 Continuité de la promenade basse et jonction du trottoir et du quai d'attente
- 2 Piste cyclable sur trottoir
- 3 à 6 - - - - Emprise du belvédère
- 3 Quai d'attente
- 4 Promenade paysagère
- 5 Construction d'un mur acoustique à la place de la palissade actuelle
- 6 Jonction du quai d'attente et de la promenade paysagère

- 7 Quai bus
- 8 Chaussée à deux files de circulation par sens
- 9 Îlots refuges à chaque traversée
- 10 Stationnement réorganisé le long de la route
- 11 Raccordement sur la promenade des accès des occupants fluviaux
- 12 Aménagement de carrefours avec ou sans tourne à gauche
- 13 Réorganisation des parkings d'entreprises et aménagement d'une place paysagée

Aménagement RD7

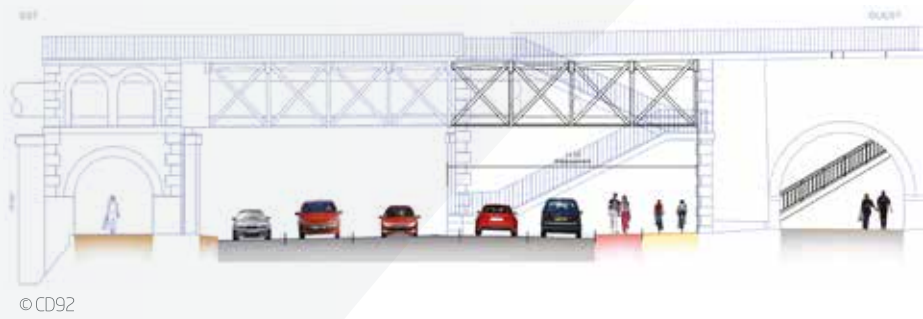
Suresnes | Saint-Cloud

Rue Louis-Blériot >> Avenue de l'Aqueduc

CIRCULATIONS DOUCES



Un **trottoir dédié** continu, confortable et libéré du stationnement actuel, sera aménagé sur toute la section. Une piste cyclable bidirectionnelle implantée sur le trottoir permettra de relier les deux communes. Son positionnement côté ville permettra de desservir le tissu local.



La **passerelle de l'aqueduc de l'Avre** sera élargie pour permettre notamment une traversée pour les cycles et les piétons.



Une **chaussée repensée** en deux files de circulation par sens assurera une continuité du nombre de files du nord au sud permettant de décongestionner l'axe, notamment aux heures de pointe.

Deux propositions d'aménagement aux carrefours



1. Un espace de stockage pour les véhicules souhaitant effectuer un mouvement tournant (avec tourne à gauche)



2. Une continuité des alignements d'arbres et des largeurs de promenade côté berges (sans tourne à gauche)

PROMENADE PAYSAGÈRE



Un itinéraire piéton continu et confortable sera réalisé côté Seine avec de nombreuses traversées piétonnes. Des espaces verts ponctuent les arbres d'alignement avec des vues sur le fleuve.

- 1 Quai bus
- 2 Promenade paysagère
- 3 Chaussée à deux files de circulation par sens
- 4 Traversées munies d'îlots refuge

- 5 Trottoir dédié aux piétons et cycles
- 6 Recul du mur de l'école des Coteaux
- 7 Élargissement de la passerelle de l'Avre (livraison prévue en 2018)

Aménagement RD7
Suresnes | Saint-Cloud

Avenue de l'Aqueduc >> Rue Feudon

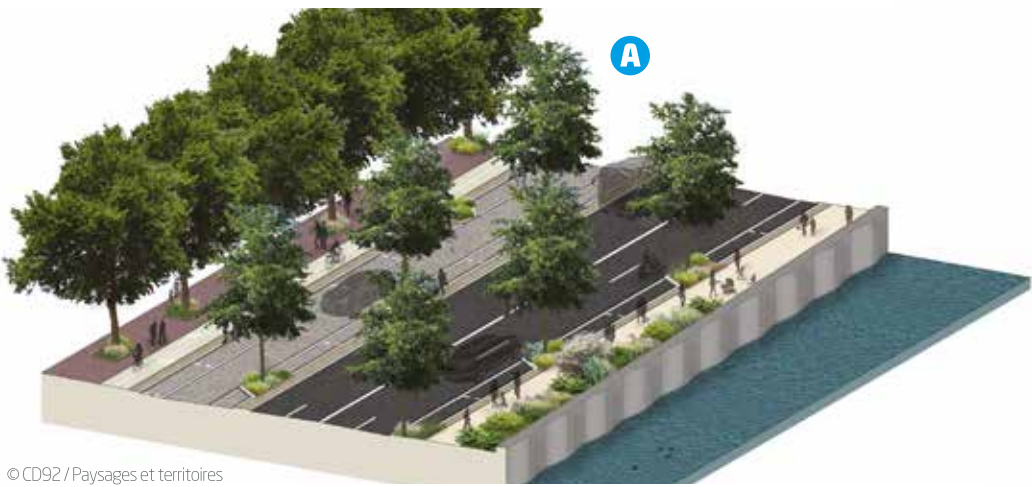
CIRCULATIONS DOUCES



Un trottoir dédié continu, confortable et non circulé, sera aménagé sur toute la section ainsi qu'une piste cyclable bidirectionnelle implantée sur le trottoir.

Une chaussée aménagée à deux files de circulation par sens.

Le stationnement réorganisé et optimisé selon les besoins locaux sera réalisé en encoche, le long de la route. L'offre sera plus importante dans les secteurs résidentiels particulièrement entre la rue des Pâtures et la rue Feudon.



Deux propositions d'aménagement aux carrefours



1. Un espace de stockage pour les véhicules souhaitant effectuer un mouvement tournant (avec tourne à gauche)



2. Une continuité des alignements d'arbres et des largeurs de promenade côté berges, notamment au nord du stade Martine-Taconi (sans tourne à gauche)

PROMENADE PAYSAGÈRE



Un itinéraire piéton continu, large et confortable, sera réalisé côté Seine agrémenté d'espaces verts notamment autour de la passerelle de l'Avre et en face du stade avec des vues sur le fleuve. Les talus de berges seront rendus publics et la végétation sera harmonisée.

- 1 Promenade paysagère
- 2 Chaussée à deux files de circulation par sens
- 3 Maintien de la marina et de ses accès
- 4 Quai bus
- 5 Contre-allée transformée en espace partagé

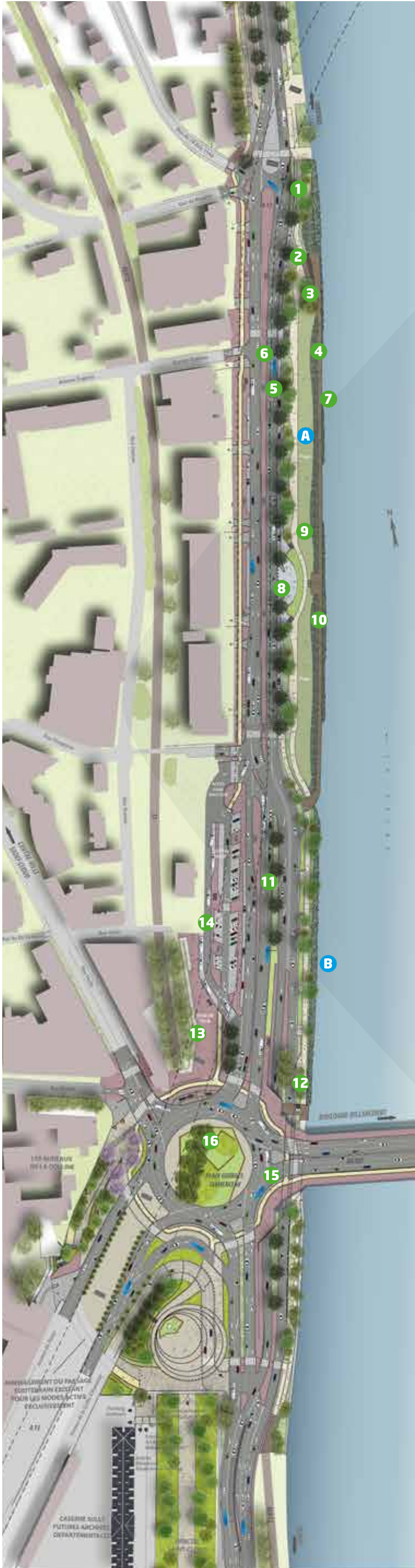
- 6 Traversées piétonnes munies d'îlots refuges
- 7 Trottoir dédié aux piétons et cycles
- 8 Déprivatisation des talus de berges, végétalisation
- 9 Réalisation d'une contre-allée devant le foyer sportif
- 10 Suppression de la contre-allée privative côté quai

Aménagement RD7
Suresnes | Saint-Cloud

Rue Feudon >> Place Georges-Clemenceau

**CIRCULATIONS DOUCES
ET PROMENADE PAYSAGÈRE**

La concentration des circulations sous le viaduc de l'A13 permet de libérer de vastes espaces côté Seine. Le projet prévoit de fluidifier le trafic, de sécuriser les carrefours et d'intégrer des circulations douces. La renaturation des berges, la création d'une promenade en contrebas, plus proche de l'eau, isolée des bruits de circulation, redonneront l'usage des lieux au public tout en mettant en valeur le patrimoine.



A Vue en coupe de la chaussée avec le quai et la plage



Vue d'ambiance de la plage © CD92 / Paysage et Territoire



© CD92 / Paysage et Territoire



B Vue en coupe de la chaussée avec le quai simple

- 1 Cheminement piéton
- 2 Accès des personnes à mobilité réduite à la promenade principale
- 3 Accès à la promenade principale par un escalier
- 4 Aménagement d'une promenade au bord de l'eau
- 5 Stationnement ponctué d'arbres
- 6 Terre-plein central situé sous l'A13
- 7 Zone aquatique propice au développement de la biodiversité
- 8 Création d'un belvédère à mi-parcours de la promenade

- 9 Aménagement d'une plage et d'une zone humide
- 10 Reconstitution de la berge naturelle
- 11 Terre-plein central planté de vivaces et graminées
- 12 Passerelle permettant de rejoindre le pont de Saint-Cloud par un escalier ou un ascenseur
- 13 Aménagement d'une rampe pour personnes à mobilité réduite
- 14 Aménagement devant la gare multimodale tramway-bus avec de larges trottoirs
- 15 Création d'une piste cyclable et élargissement du trottoir
- 16 Création d'un giratoire avec une perspective paysagère

Aménagement RD7

Suresnes | Saint-Cloud

Place Georges-Clemenceau

CIRCULATIONS DOUCES ET PROMENADE PAYSAGÈRE

L'aménagement de la place Clemenceau prévoit de rendre cet important nœud routier plus lisible et plaisant pour tous, avec une revalorisation de l'entrée de ville, la création d'un espace public partagé et sécurisé donnant accès aux futures Archives départementales et à l'entrée nord du Domaine national de Saint-Cloud, de libérer l'accès aux berges de Seine, d'adapter l'espace public aux déplacements de chacun pour un meilleur confort.



Aujourd'hui

© Google



Demain

© CD92 / Paysage et territoire



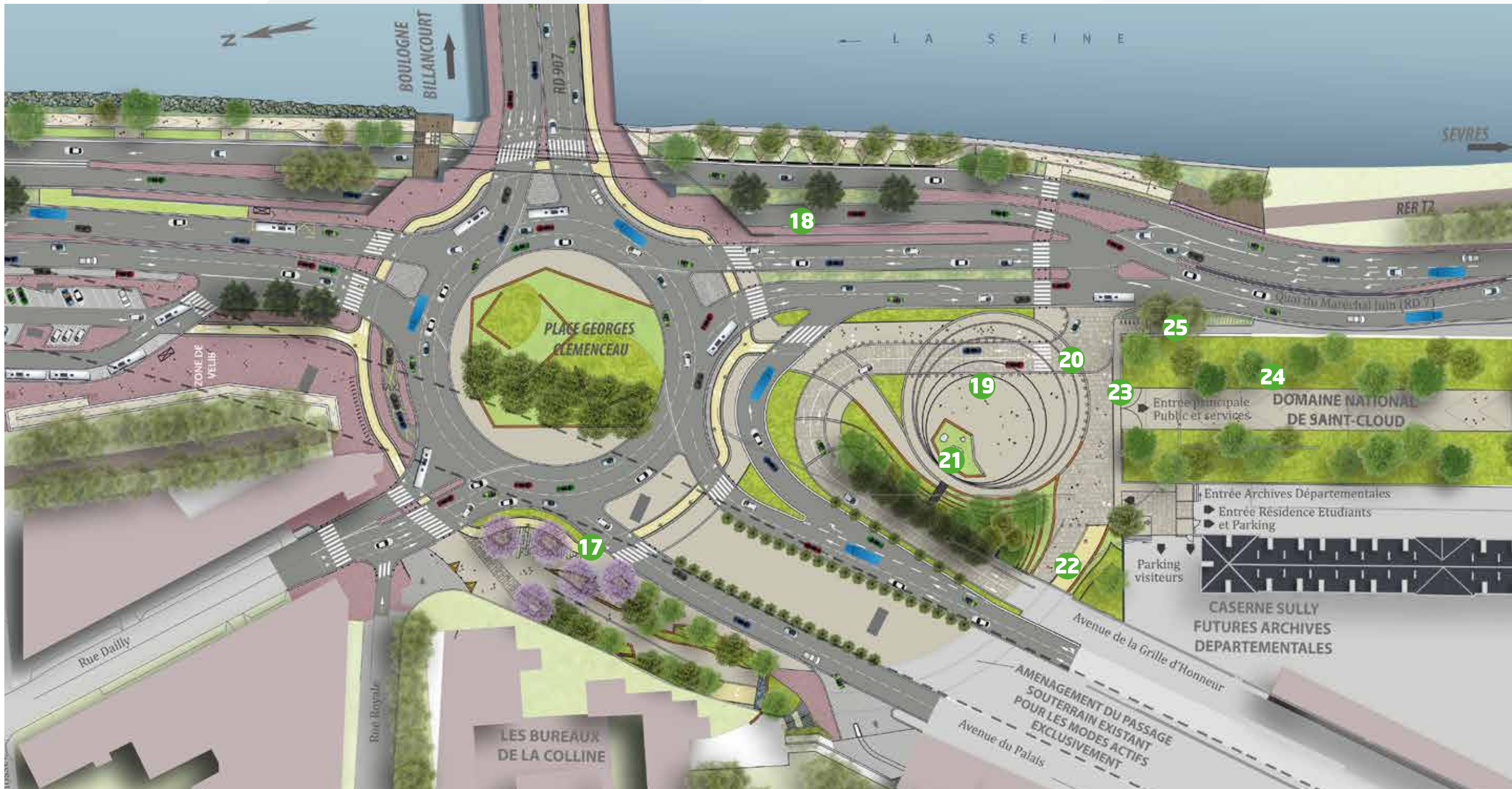
17

Entrée de ville © CD92 / Paysage et territoire



22

Sortie du souterrain, liaison douce © CD92 / Paysage et territoire



© CD92 / Iris Conseil - Paysage et Territoire

- 17** Mise en valeur de l'entrée de ville par l'aménagement d'un cheminement piéton arboré et d'une bande cyclable
- 18** Terrasse rythmée par un concept architectural
- 19** Aménagement d'un parvis en espace partagé au niveau de l'entrée nord du Domaine national de Saint-Cloud
- 20** Accès véhicules au futur site des Archives départementales (caserne Sully) et à la grille d'honneur du Domaine national de Saint-Cloud
- 21** Aménagement d'un jardin arboré en terrasses
- 22** Création d'une liaison douce entre le centre-ville, le futur site des Archives départementales (caserne Sully) et le Domaine national de Saint-Cloud
- 23** Réaménagement de l'entrée du Domaine avec une mise en perspective paysagère
- 24** Aménagement dans le parc d'une rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite
- 25** Création d'un trottoir de service

Aménagement RD7

Suresnes | Saint-Cloud

La concertation préalable
S'informer sur le projet et participer

Le Département des Hauts-de-Seine souhaite l'organisation d'une concertation préalable en amont du projet d'aménagement afin de présenter les grandes orientations et échanger avec le public pour enrichir l'initiative. L'ensemble des acteurs concernés (habitants, associations et interlocuteurs économiques) sont invités à s'associer afin de recueillir les avis et observations lors de cette concertation qui se déroulera **du 16 octobre au 20 novembre 2017**.

COMMENT PARTICIPER ?

Pendant toute la durée de la concertation dans le hall des Hôtels de Ville de Suresnes et de Saint-Cloud aux heures habituelles d'ouverture :

- > visitez l'exposition qui vous informe sur le projet et ses enjeux ;
- > déposez votre avis dans les registres sur place.

Et aussi :

- > Envoyez un courriel à mobilites.cd92@hauts-de-seine.fr ;
- > Assistez aux **réunions publiques** :
 - **le 8 novembre 2017 à 20h30 au Carré, 3 bis rue d'Orléans à Saint-Cloud,**
 - **le 13 novembre 2017 à 19h dans la salle des fêtes, place de la Mairie à Suresnes**

Permanences

Saint-Cloud : mardi 7 novembre 2017 de 15h à 20h, hall de l'Hôtel de Ville
Suresnes : vendredi 10 novembre 2017 de 15h à 20h, hall de l'Hôtel de Ville

La concertation préalable est suivie :

- > de l'enquête publique ;
- > du rapport du commissaire enquêteur ;
- > d'une déclaration de l'intérêt général par le Département des Hauts-de-Seine ;
- > de la déclaration d'utilité publique délivrée par l'État.

CALENDRIER

